

## **20201005 Le Monde**

[https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/10/05/les-mineurs-etrangers-ont-le-sentiment-d-etre-des-miracules-et-aspirent-a-l-integration\\_6054760\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/10/05/les-mineurs-etrangers-ont-le-sentiment-d-etre-des-miracules-et-aspirent-a-l-integration_6054760_3232.html)

# **« Les mineurs étrangers ont le sentiment d'être des miraculés et aspirent à l'intégration »**

## **Tribune**

Manuel Boucher

Professeur des universités en sociologie à l'université de Perpignan Via Domitia

C'est quand ils voient leur rêve d'insertion s'échapper et cessent d'être suivis par l'Aide sociale à l'enfance que certains mineurs étrangers peuvent se radicaliser, souligne, dans une tribune au « Monde », le sociologue Manuel Boucher, auteur d'une enquête sur la prévention des radicalités musulmanes.

Article réservé aux abonnés

**Tribune.** [L'attaque au hachoir survenue le vendredi 25 septembre rue Nicolas-Appert](#) (dernière adresse connue de *Charlie Heddo*), dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a été perpétrée par un jeune ressortissant pakistanais. Se déclarant mineur à son arrivée en France en 2018, l'auteur de l'attentat, âgé de 25 ans, avait bénéficié de la prise en charge du conseil départemental du Val-d'Oise, jusqu'en août 2020, en tant que mineur non accompagné (MNA), catégorie suivie par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et dont le nombre a explosé ces dernières années. Dans ce contexte, les résultats d'une enquête récente sur la prévention des radicalités musulmanes par les travailleurs sociaux de la protection de l'enfance, conduite sous ma direction, apportent des éclairages quant au risque de radicalisation d'une minorité de mineurs étrangers non accompagnés vivant sur le sol français.

## **« Vivre une vie meilleure »**

En France, les MNA viennent de plusieurs endroits du monde, mais principalement de pays d'Afrique subsaharienne. Néanmoins, quelques-uns sont également issus d'Asie du Sud, en provenance du Bangladesh ou du Pakistan. Ces jeunes se déclarent mineurs même si certains savent qu'ils ne le sont pas, tandis que d'autres ne connaissent pas réellement leur âge. Généralement, les travailleurs sociaux qui les accompagnent notent que les MNA ont migré pour des raisons économiques. Ils migrent parce qu'ils ont été missionnés par leur famille ou leur communauté villageoise et ont le projet de « vivre une vie meilleure » que dans leur pays d'origine.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [L'attaque près des anciens locaux de « Charlie Hebdo » relance les critiques sur la prise en charge des mineurs étrangers isolés](#)

Les jeunes musulmans représentent la très grande la majorité des MNA. Venant de pays où la religion a une place importante dans la vie quotidienne, la plupart d'entre eux sont assez

conservateurs sur le plan des mœurs et mettent un certain temps à comprendre la société laïque dans laquelle ils vivent désormais. Néanmoins, à l'épreuve du processus d'acculturation, ils changent les représentations du monde qu'ils avaient intériorisées avant leur migration. Si des jeunes sont radicalisés lorsqu'ils arrivent en France, cette radicalisation est sourde car ce n'est pas ce qui saute aux yeux des travailleurs sociaux. En revanche, ce qui les interpelle est plutôt l'état de fragilité dans lequel se trouvent de nombreux jeunes qui ont vécu un parcours migratoire difficile et vivent un fort décalage entre l'environnement social et culturel dans lequel ils évoluaient (pays en état de guerre, scolarité dans des écoles coraniques...) et celui du pays d'accueil fortement sécularisé.

## « Force d'intégration »

Plutôt que de montrer des signes de dangerosité, les MNA expriment, en effet, leurs aspirations à mieux vivre et ont le sentiment d'être des miraculés. Après les épreuves endurées durant leur parcours migratoire, ils se trouvent engagés généralement dans le processus d'insertion sociale et professionnelle qui correspond à leurs attentes : autrement dit, vite accéder à un emploi et une rémunération. Les MNA ont une véritable « force d'intégration » bien visible lorsqu'ils sont scolarisés ou qu'ils signent des contrats d'apprentissage pour accéder à des papiers en règle nécessaires à leur insertion socioprofessionnelle.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [L'Etat et les départements se renvoient la balle sur la prise en charge des mineurs isolés](#)

Lorsqu'ils bénéficient d'une action éducative, ces jeunes sont dans une sorte de « cocon ». Durant ce temps d'accompagnement, ils sont relativement peu impactés par le processus d'acculturation pouvant entraîner des bouleversements psychiques. Tant qu'ils sont accompagnés socialement et ne sont pas en échec dans leur projet d'ascension sociale, le risque est faible qu'ils se radicalisent.

La réussite de la prévention des phénomènes de radicalisation est liée aux moyens que les pouvoirs publics se donnent

Cependant, dès lors qu'ils ne relèvent plus de l'ASE, la rencontre avec la société d'accueil, dans certains cas, peut être difficile et entraîner un mal-être important, décuplé pour une minorité d'entre eux sortis du dispositif à leur majorité sans un réel projet d'insertion sociale et professionnelle. Ces derniers sont alors confrontés à une rupture entre leur aspiration à vivre en France, pour eux une sorte d'eldorado, et leur incapacité à réaliser pleinement ce rêve. Les travailleurs sociaux ont dès lors bien conscience que, devant l'échec du projet migratoire porté à la fois par les mineurs, leurs familles et leur communauté d'origine, devant la décomposition du mythe de la France comme terre promise, certains jeunes peuvent se replier sur leur communauté, se radicaliser et être tentés d'utiliser la violence pour sauver la face.

Face à l'éventualité du passage à l'acte violent de certains d'entre eux, en échec d'insertion et radicalisés, la République n'a donc pas le choix : au regard de leur socialisation primaire fortement marquée par des valeurs et règles religieuses (et quelquefois politico-religieuses) au sein de leurs pays d'origine, un travail d'éducation laïque aux valeurs égalitaristes de la République est nécessaire pendant et après leur suivi socio-éducatif afin que le processus d'intégration de ces jeunes soit pleinement accompli.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Pourquoi les enfants de l'immigration sont surreprésentés en prison](#)

La réussite de la prévention des phénomènes de radicalisation et de séparatisme ethnoculturel et religieux est liée aux moyens que les pouvoirs publics se donnent pour permettre aux jeunes migrants isolés de bénéficier d'un accompagnement social et éducatif pérenne. La prévention – contre la radicalisation et le repli identitaire – passe par un important et long accompagnement social nécessaire à leur intégration. Cela signifie que l'accompagnement des MNA ne doit pas s'arrêter à leur majorité mais qu'un suivi de ces jeunes doit s'établir jusqu'à leur intégration pleine et entière dans la société française.

Manuel Boucher (Professeur des universités en sociologie à l'université de Perpignan Via Domitia)